

Le Bazar paraît le Dimanche de chaque semaine, format in-4^o de huit pages à deux colonnes, et plus si l'abondance des matières l'exige.

Le prix de l'abonnement est de 7 fr. pour trois mois, 12 fr. pour six, et 20 fr. pour l'année.

Pour ce prix, chaque Abonné fondateur a droit à une annonce gratuite par semaine, de 20 lignes au plus; l'excédant sera payé.

Les abonnements ne peuvent dater que du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Les personnes non abonnées paieront chaque insertion 15 c. la ligne.



11 Octobre.

Les Abonnés qui ne veulent pas profiter des insertions gratuites ne paieront que 4 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois, et 10 fr. pour l'année.

On s'abonne à Lyon, à la Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins, chez qui toutes les Annonces seront adressées;

Chambet père, libraire, place des Terreaux, 16;

Lusy, rue Lafont, 20;

Giraudier, place Louis-le-Grand, 17;

Et Durand, graveur, passage de l'Argue, à la Rotonde.

LE BAZAR

LYONNAIS,

Feuille générale d'Annonces en tout genre, intéressant le Commerce, les Arts, l'Industrie, les Intérêts privés et généraux,

Toutes les Annonces gratuites

POUR MM. LES ABONNÉS-FONDATEURS.

1 Fr. par mois pour ceux qui ne veulent pas profiter des Annonces gratuites, et 15 cent. par ligne d'insertion pour les Personnes non abonnées.



AVIS.

Malgré nos efforts nous n'avons pu, jusqu'à ce jour, avoir le Bazar imprimé que le samedi au soir, ce qui a été cause que la plupart de nos Abonnés n'ont pu l'avoir que le dimanche; nous pensons alors devoir, jusqu'au printemps prochain, le faire paraître dans la matinée du dimanche, et au 1^{er} mai prochain, le samedi matin.

— Tous les Editeurs d'ouvrages nouveaux, de musique, gravures, papeterie, objets d'art et nouveauté qui voudraient les faire annoncer dans le Bazar, auront une annonce gratuite en nous faisant remettre également gratis un de ces objets, et deux s'ils veulent qu'on en rende compte.

Le propriétaire du Bazar se charge des commissions en librairie, et de faire venir, dans un délai rapproché, tout ce qu'on pourrait désirer.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES

DE LA SEMAINE.

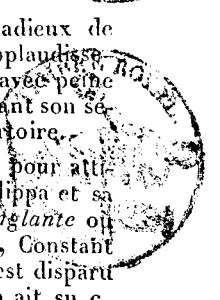
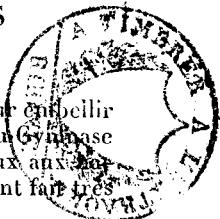
Sam. 3. oct. M^{me} Pradher est venue à son tour rappeler de sa présence la jolie salle du Gymnase et offrir son jeu fin et gracieux aux spectateurs de ce théâtre qui lui ont fait très bon accueil.

Dim. 4.

Le Grand-Théâtre a reçu les adieux de M^{me} Pradher; foule et vifs applaudissements! Mais on a remarqué avec peine que cette actrice avait, pendant son séjour, très peu varié son répertoire.

Id.

Le théâtre du Gymnase avait, pour attirer la foule, le virtuose Philippa et sa sœur; ajoutez-y *La None sanglante* où un acteur nommé, je crois, Constant Joigny, a fait une fugue: il est disparu au quatrième acte sans qu'on ait su ce



qu'il était devenu ; le public a fait du bruit, et il avait raison. On dit que l'engagement de cet acteur est résilié.

Lundi 5. Philippa et sa sœur ont donné un concert au Grand-Théâtre qui avait attiré fort peu de monde ; les rares spectateurs, étendus mollement sur les banquettes presque vides, ont cependant témoigné à ces artistes toute leur satisfaction. Dans la même soirée, une jeune danseuse nommée Georgina, longue, svelte et blonde, a dansé pour la première fois de manière à exciter la gaité des spectateurs : c'était un rire moqueur qui lui tenait lieu d'applaudissements !

Id. Beaucoup de personnes étaient rassemblées sur le quai des Célestins pour voir sur ses bords une petite fille paraissant avoir à peine deux mois qu'on avait retirée de la Saône où on l'avait noyée après l'avoir étranglée, du moins la pression de son cou l'indiquait. Qui a pu commettre un crime aussi affreux ? on l'ignore.... Anathème à ces infâmes !

Id. Dans la même matinée et sur le même quai, un jeune homme paraissant un ouvrier, a tenté de se noyer ; on l'a retiré de l'eau assez à temps.

Mardi 6. Quatrième représentation de *Gustave ou le Bal Masqué*, même affluence qu'aux trois premières ; c'est décidément un succès de vogue : il est à souhaiter qu'il se soutienne pour indemniser le directeur de ses dépenses.

Mercredi 7. Nouveau concert au Grand-Théâtre de M. Philippa ; début dans l'emploi des seconds ténors de M. Paul Cérisé dans *Picaros et Diégo* et *La Médecine sans Médecin*. Le succès de ce jeune acteur a été complet, il chante avec autant de goût que de méthode.

Jeudi 8. Première représentation, au Grand-Théâtre, de l'opéra de *La Marquise* ; il a réussi.

Id. Un incendie s'est manifesté dans une des maisons de la rue des Tables - Claudiniennes, à onze heures du soir ; de prompts secours ont été administrés, cependant les greniers de cette maison ont été consumés.

NOUVELLES.

— On a beaucoup parlé, à Lyon, de la lettre qu'un nommé Bourg a écrit à M. M...., négociant estimé, pour lui offrir, moyennant 10,000 fr., d'assassiner un personnage haut placé. Cet individu qui est ou un fou ou un misérable, est en ce moment écrasé à la prison de Roanne.

— On a beaucoup parlé aussi de l'arrestation d'un ecclésiastique au moment où il montait dans la voiture de Genève ; il est accusé d'un crime qui révolte la pensée ; aussi attendrons-nous les débats pour en parler, si la chambre du conseil renvoie cette affaire aux assises.

— Les vendanges se font partout en ce moment ; tout annonce que, malgré les pluies, le vin sera abondant et d'assez bonne qualité.

— M. Sauzet, notre député, a été nommé secrétaire du conseil général de l'Ardèche.

— La famille de M. P...., agent de change à Lyon, a reçu, la semaine dernière, une lettre de lui qui était inquiétante ; il annonçait que, dégoûté de la vie, il voulait en sortir et il est disparu. Après bien des recherches, son corps a été trouvé noyé près de Pierre-Bénite ; on ne connaîtait à M. P.... aucun dérangement d'affaires : il paraît que la mort récente de deux de ses amis lui avait causé un chagrin assez vif.

— Une ordonnance royale vient de nommer directeur provisoire de l'école vétérinaire, M. Raynard, professeur de pathologie, en remplacement de M. Bredin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— Les ouvriers qui avaient été dernièrement arrêtés comme prévenus de contravention à la loi sur les associations, ont été mis en liberté.

— La caisse d'épargnes de Lyon a reçu dimanche dernier la somme de 17,653 fr., versés par trois cent soixante-douze déposants ; sur ce nombre, soixante-six nouveaux livrets ont été délivrés. Elle a remboursé 8,458 fr. à vingt personnes.

— M. Meignien, proviseur au Collège royal de Grenoble, est nommé inspecteur de l'Académie de Lyon, en remplacement de M. Beljame qui passe à d'autres fonctions.

— M. Charles Lucas, inspecteur général des prisons du Royaume, est en ce moment à Lyon.

— Au nombre des délibérations prises par notre conseil général, il en est qui méritent d'être mentionnées, ce sont les suivantes :

Le conseil a pris à sa charge les aliénés du département, à quelque commune qu'ils appartiennent, et il a consacré 64,000 fr. à cette dépense, ce qui soulagera d'autant le budget de la ville de Lyon.

On apprendra avec plaisir qu'il a un peu étendu le chiffre consacré aux bourses des sourds-muets.

En portant à 1,000 fr. la somme qu'il affectait à la société d'Agriculture, le conseil a compris toute l'utilité d'une compagnie savante qui a déjà rendu d'importants services au département.

Dix mille francs ont été votés pour l'agrandissement du pénitentiaire de Perrache, et douze mille francs pour grosses réparations aux murs et aux toitures des bâtiments de la préfecture.

Le conseil a consacré une somme de 1,200 fr. pour être distribués en primes aux vaccinateurs.

En consacrant 62,000 fr. au paiement des dettes anciennes, le conseil est parvenu à liquider à peu près son arriéré.

Il a maintenu encore la somme de 220,000 fr. affectés aux travaux et à l'entretien des routes départementales.

Le conseil a promis d'allouer l'année prochaine trente mille francs qui représenteront son concours du tiers dans la dépense de création et d'ouverture de plusieurs chemins cantonaux.

— La condition publique pour les soies a placé, pendant le mois de septembre, son n° 1,026.

Samedi on avait déjà placé, depuis le commencement du mois courant, 125 numéros.

Les affaires ont repris toute leur activité. Le cours s'est élevé de nouveau [sur les organins fins. Tous les autres articles sont soutenus très ferme.

NAPOLÉON A PROVINS.

— L'effectif du dépôt de mendicité au 15 septembre, était de cent quatre-vingt-six personnes. Pendant la quinzaine on en a admis huit, et il en est sorti quatre. L'effectif, au trente septembre, était de cent quatre-vingt-dix personnes, dont quatre-vingt-un hommes et cent neuf femmes.

— Notre compatriote, M. Guichard, est de retour à Lyon depuis quelques jours. Cet artiste, l'un de ceux qui paraissent appelés à faire le plus d'honneur à notre ville, vient de passer deux années à Rome où il était envoyé par le gouvernement pour exécuter une copie de la *Descente de croix* de Daniel de Volterre.

M. Guichard, pendant son séjour à Rome, a été présenté au cardinal Fesch. En sa qualité de lyonnais, il a été accueilli par lui avec beaucoup de bienveillance. Ce n'est qu'aux artistes lyonnais qu'il est permis de faire des études dans sa magnifique galerie.

— Les amis des arts n'apprendront pas, sans un vif sentiment de satisfaction, que le bel ouvrage de M. Artaud, ancien directeur de notre Musée, correspondant de l'Institut, sur les mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France, est enfin terminé.

— Deux individus prévenus de vol, profitant d'un changement qui s'était opéré dans le personnel des surveillants de la prison de Roanne, sont parvenus à se mêler parmi les visiteurs, et ont pu, à la faveur du mouvement d'entrée et de sortie, s'évader sans être aperçus. L'un d'eux était le nommé Dépagne, de Villefranche, déjà frappé d'une condamnation antérieure.

— Un voiturier, arrivant, à ce qu'il disait, de Montluel, avait renis à la femme d'un horloger de la rue Mercière, une petite boîte à son adresse, sans dire, ni ce qu'elle renfermait, ni de la part de qui elle venait. Le mari étant absent, la femme procéda à l'ouverture de la boîte. Après avoir mis beaucoup de soin et d'attention à la dépouiller d'une corde qui la serrait à un grand nombre de tours, elle leva le couvercle avec la même précaution, et fut toute surprise de n'y trouver que deux fioles dont elle ne connaît pas le contenu, avec une substance qui a été reconnue plus tard pour être de la poudre fulminante. Sur la déclaration faite de cet événement à la police, une instruction est commencée : d'après ce qui en a transpiré, la mystérieuse boîte n'était rien moins qu'une petite machine infernale, qui eût fait une affreuse explosion si elle eût été brusquement ouverte.

NOUVELLES DES THÉATRES.

— L'acteur Aristippe, ancien élève de Talma, qui a déjà, à plusieurs reprises, donné des représentations à Lyon, y est en ce moment, et joue mercredi prochain *Hamlet*.

— Outre *Le Juif Errant* qu'on monte avec éclat au Gymnase, on nous donnera *Le Violon de l'Opéra* qui est bien.

Nous aurons quatre ténors pour la saison d'hiver : *Sylvain*, *Fouchet*, *Paul* et *Dérancourt* qui vient, dit-on, d'être réengagé.

— On pense que M^{me} Herlikska qui est depuis long-temps absente du Gymnase, n'y reviendra pas.

— Après *Le Juif Errant*, on va monter au Gymnase *Une Camarade de Pension*, *La Fille mal élevée* et *Pauvre Jacques*. Toutes ces pièces ont très bien réussi à Paris. On parle, au Grand-Théâtre, de la reprise de *Guillaume Tell* de Rossini.

Provins est une petite ville du département de Seine-et-Marne, située au confluent de deux rivières qui, sous le nom harmonieux de Vaulzie, vont porter à la Seine leurs eaux paisibles et amies.

Sa ville basse, traversée par la grande route de la Champagne, du Dauphiné et de la Suisse, n'est guère connue des voyageurs que par ses deux mauvaises auberges.

Sa ville haute, située sur la croupe d'un joli coeur et entourée de hautes murailles celtes ou romaines, est bien connue des historiographes, qui retrouvent en elle l'*Agendicum* des commentaires de César, et des artistes qui n'y peuvent faire un pas sans découvrir quelques ruines du moyen âge, ou quelque beau point de vue.

La plus belle maison de la ville haute est habitée par une dame âgée, qui en fait les honneurs avec cette grâce, cet aimable laisser-aller des nobles douairières d'autrefois, chez lesquelles l'esprit remplaçait la beauté, et qui était vénérée par les jeunes gens comme des oracles de bon goût.

Ce qui distingue surtout madame de M..., c'est sa manière de conter : l'expression de son visage, ses yeux encore si vifs, son geste si animé, donnent à tout ce qu'elle dit un charme inimitable, et j'ai bien lieu de croire que ma petite histoire n'ait pas pour vous l'intérêt qu'elle a eu pour moi, qui la lui ai entendu conter. Cet intérêt fut tel, que je priai vivement Madame de M... de vouloir bien me la conter une autre fois où j'aurais, une plume à la main et où je pourrais l'écrire sous sa dictée. Elle voulut bien s'y prêter de la meilleure grâce du monde, et comme la vérité des détails est le seul mérite d'une anecdote si simple, je ne voudrais pas me permettre de changer à sa narration.

La voici textuellement :

« Lors de la première invasion, en 1814, plusieurs batailles se livrèrent à peu de distance de Provins, et je fus obligée de recevoir et de loger beaucoup de militaires. Depuis quelques jours cependant, ma maison était devenue libre, et j'étais occupée à y faire mettre un peu d'ordre, quand le 5 ou le 6 de février, à la nuit tombante, mon domestique vint m'annoncer un chef de bataillon qui venait loger chez moi.

» Au même instant je vis entrer un homme d'une petite taille, assez gros, le teint jaune, les cheveux noirs et plats ; quoiqu'en uniforme, il ne portait ni épaulettes ni décorations.

» Son costume consistait dans un gilet jaune, un frac bleu et un pantalon de la même couleur, entrant dans ses bottes à revers, très luisantes ; il avait par-dessus son frac une redingote de fort beau drap ; son petit chapeau à trois cornes était bordé d'un simple galon noir.

» Je lui témoignai d'abord très franchement la

contrariété que me faisait éprouver sa visite, et entrant ensuite en conversation avec lui, je lui demandai d'où il venait? Il me répondit qu'il arrivait de *Bray-sur-Seine*.

» Eh bien! lui dis-je, vous deviez être à cette bataille où l'on m'a dit que l'empereur de Russie et le roi de Prusse ont été si près d'être pris. Vous allez pouvoir me raconter au juste ce qui s'y est passé.

» — Volontiers, me dit-il; il me fit avec beaucoup de détails la désignation du terrain et de l'emplacement que chaque corps d'armée occupait pour couper la retraite aux ennemis. Si nous les avons manqués, ajouta-t-il, c'est la faute de ce gueux de...., qui avait l'ordre à sept heures sur la route de Nogent, et qui n'y est arrivé qu'à neuf. Les deux princes sont repartis par où ils étaient venus. — Et qu'a dit le petit bon-homme, il devait être dans une belle colère? — Je ne puis répéter devant une dame les expressions dont il s'est servi, mais, de colère et sans qu'on s'en aperçût, il assommait son cheval de coups de poing sur le cou et sur la tête. — Quand le général arriva, il dut être bien maltraité? — L'empereur lui dit: Tu mériterais que je te fusse fusiller; mais comme je te reconnaissais pour un bon général, tu seras toujours auprès de moi, tu ne me quitteras plus et je ne te laisserai plus faire de sottises.... Madame, connaissez-vous l'empereur? — Je ne l'ai vu qu'une seule fois, lorsqu'il était général de l'armée d'Italie; je ne le reconnaîtrais certainement pas. — Eh bien! regardez-moi, ce sera comme si vous le voyiez, je lui ressemble étonnamment; jamais je ne le quitte, et à moins d'être dans sa chemise, on ne peut être plus près que moi. — Cela doit souvent vous être bien incommodé? — Oh! je vous en réponds! Presque toujours à cheval devant sa voiture, ce sont des ordres à recevoir, des punitions à remettre; on m'arrête par mon habit, par ma botte, par la bride de mon cheval. — Mais où allez-vous maintenant? — Je vais à Paris; quand je dirais à une belle dame que je vais lever des cadres, elle ne me comprendrait pas. — Comment, vous dites que vous ne quittez jamais l'empereur, et vous voilà ici? — C'est juste; mais il y a des occasions.... — Avez-vous un billet de logement? Vous savez que nous ne pouvons recevoir que ceux qui ont des billets de logement? — En ce cas, vous allez me renvoyer, car je n'ai point de billet. — Oh! non, vous ne vous en irez certes pas; mais vous qui paraissiez savoir tant de choses, dites-moi donc si les ennemis nous viendront. — Gardez-vous d'en douter, on ne nous soutient pas; si seulement les femmes voulaient prendre des chapeaux et se mettre derrière nous, nous ferions fuir tous les alliés par-delà le Rhin, mais tout le monde nous abandonne.

» Comme il finissait de parler, j'entendis sonner un coup violent à la porte, et je m'écriai, en me levant: « Ah! mon Dieu! que je suis malheureuse! ma maison va être envahie! » Le commandant vint

à moi, me prit les mains, et me dit avec beaucoup de douceur: « Tranquillisez-vous, calmez-vous, madame, c'est sûrement quelqu'un qui veut me parler. » Effectivement, le domestique vint annoncer deux chirurgiens-majors qui demandaient le commandant, et je vis entrer deux messieurs, dont l'un était d'une taille remarquable, et qui, tous deux, laissaient voir, sous leur redingote, l'uniforme d'officier-général.

» Le commandant était assis auprès du feu et se balançait sur une chaise, en tenant son pied droit dans la main. Il fit, aux deux officiers, le signe de *motus*, en mettant un doigt sur sa bouche, puis sans se déranger, il leur dit: « Saluez madame, demandez-lui pardon de vous présenter devant elle comme vous l'êtes et de crotter son beau tapis. »

» Ils allèrent droit à lui, le saluèrent en baissant leurs chapeaux jusqu'à terre, puis ils se tournèrent et me saluèrent aussi, pendant que, pour leur faire honneur, j'allumais une seconde bougie.

» Le commandant leur fait signe de s'asseoir, ils se tinrent sur le bord de leurs fauteuils, et lui adressèrent quelques mots que je n'entendis pas, auxquels il répondit: « Soyez tranquilles, à sept heures précises je serai prêt, je ne vous ferai point attendre: vous sonnerez doucement, je ne veux point qu'on trouble le sommeil de madame, qui est incommodée, et qui me reçoit avec beaucoup de bonté; puis, me regardant, il me dit: « Convenez que nous galonnons bien nos chirurgiens-majors. — Comme j'ai logé beaucoup de généraux, lui dis-je, je crois bien connaître leur uniforme, et c'est celui que portent ces messieurs. — Non, non, reprit-il, ce sont des chirurgiens-majors. » Quand ils se retirèrent, le commandant leur dit encore de me saluer et de me faire des excuses. En traversant la cour, ils demandèrent au domestique si c'était lui qui fermait les portes de la maison. Sur sa réponse affirmative, ils l'envoyèrent chercher la clé, et quand il la leur eut présentée, l'un d'eux, celui qui était le plus grand, lui dit: « Vous fermez la porte à double tour, vous mettrez les verroux et vous n'ouvrirez que demain matin, quand je dirai: je viens chercher le commandant.

» Lorsque ces deux officiers furent partis, j'offris à souper au commandant. Il me dit qu'il attendrait mon heure. — En ce cas, lui dis-je, vous attendrez longtemps, car je suis malade. J'ai une fièvre de nerfs et je ne mange pas; mais il me reste un poulet, et puisque les ennemis vont venir, je vais vous le faire préparer, je veux que ce soit un Français qui le mange.

» — Un poulet! s'écria-t-il; un poulet!... de la soupe à l'oignon, et des pommes de terre, c'est tout ce qu'il faut à un soldat!

» Je lui demandai s'il avait de la suite; non, me dit-il, je suis seul; nous sommes déjà assez malheureux de dévorer ainsi les habitants sans leur amener cette canaille...

» Puisque vous avez tant de bonté, ajouta-t-il,

me permettriez-vous de vous demander une grâce ? Ce serait de dîner ici, sur cette petite table, auprès de ce bon feu, sur ce tapis ; je vous promets que je ne vous gâterai rien.

» Pendant qu'on préparait le souper du commandant, je causai beaucoup avec lui.

» Je lui parlai de l'empereur, je lui dis que c'était un héros, et qu'ayant vu Frédéric... Il m'interrompit en me disant que je faisais bien de l'honneur à *Bonaparte*, en le comparant au roi de Prusse. J'ajoutai que cependant je le blâmais de ne pouvoir se tenir en place, et que je ne concevais pas comment un *petit Corse* ne se trouvait pas content d'être empereur des Français.

» Il m'écoutait en souriant et en se balançant, toujours son pied dans la main ; par moment, je m'animais et je marchais dans la chambre en lui parlant avec beaucoup de chaleur. Alors il se levait, venait à moi et me prenait les mains en me disant : Mais calmez-vous donc, vous vous ferez du mal, il n'y a pas de raison ; mon Dieu, que vous êtes vive !

» Je lui demandai s'il était vrai que l'empereur avait eu, pendant quatre jours, la paix dans sa poche, et qu'il ne voulait la signer qu'au-delà du Rhin ? « C'est très vrai, me répondit-il, en frappant sur sa poche, il l'a eue et il l'a encore ; mais tout le monde ne connaît pas le dessous des cartes. »

» L'empereur, ajouta-t-il, a trois sottises à se reprocher. La première, c'est d'avoir trop enrichi ses généraux qui, à présent, voudraient jouir de leur fortune ; la seconde, c'est d'avoir quitté Joséphine qu'il aimait tant ; et la troisième, c'est d'avoir épousé une Autrichienne, quoiqu'il aimât beaucoup Marie-Louise et qu'elle le rendît très heureux ; mais les Autrichiennes ont toujours été fatales à la France. »

» Dans un autre moment il me dit : « Que voulez-vous ? Dieu nous tient dans sa main, les choses devaient se passer ainsi. »

» Eh bien ! lui dis-je, si les ennemis viennent, je m'enfuis... »

» Il me prit encore les mains et me dit :

» Ne faites jamais cette folie là, parce que vous perdriez tout. Je m'y connais, madame, suivez mon conseil ; vous avez une habitation charmante, demandez toujours de gros chefs, vous et vos propriétés seront respectées.

» Pendant que nous causions ainsi, on apporta le souper : la soupe à l'oignon lui fut servie dans une casserole ; il mangea le poulet presque entier, et s'écria plusieurs fois : Quel bon souper !

» Quand on lui apporta des pommes pour son dessert, il me demanda la permission d'en mettre dans sa poche.

» A huit heures et demie, je le congédiai en lui disant : commandant, il faut aller vous reposer et moi aussi.

» Il me remercia beaucoup de la manière dont je l'avais reçu, et me dit qu'il ne me ferait pas ses

adieux le lendemain, pour ne point interrompre mon sommeil.

» Je pris une bougie pour le conduire à sa chambre ; il y eut alors entre nous un grand débat de politesses ; il prit la bougie, m'offrit la main et nous arrivâmes ensemble à son appartement.

» En ouvrant la porte, il s'écria : « Oh ! quel bon feu ! quel bon lit ! Il y a longtemps que je n'aurai été si bien couché ! » Je lui souhaitai le bon soir et un bon voyage.

» Il me reprit la bougie, me prit encore la main et me reconduisit à mon appartement, où il me salua et me réitéra ses remerciements.

» Le lendemain, à sept heures, j'entendis sonner ; le grand officier dit qu'il venait chercher le commandant ; alors on ouvrit la porte et on trouva le commandant au milieu de l'escalier, sa bougie à la main.

» Lorsque mon domestique s'était levé, à cinq heures du matin, il avait vu le commandant dans la chambre, occupé à se faire la barbe, et ensuite se promener d'une fenêtre à l'autre, les bras croisés derrière le dos.

» Quand il descendit, quatre cavaliers étaient à la porte, le commandant monta sur un petit cheval gris qu'on lui avait amené, puis il demanda quel chemin il fallait prendre pour aller à Bray sans passer par la ville basse ; le domestique le lui indiqua, et en un clin-d'œil les cinq cavaliers disparaissent, sans faire entendre le moindre bruit, ce qui fit penser à mon domestique que leurs chevaux avaient des bottes ou des chaussons.

» J'ai logé le lendemain deux colonels d'état-major, MM. de Saint-C*** et B***, auxquels j'ai raconté ces détails, et qui m'ont assuré que le commandant ne pouvait être que Bonaparte lui-même, ce dont je ne m'étais aucunement doutée. »

Théodore HUMBERT.

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Constantin est un ancien serrurier, ruiné depuis longtemps, mais qui conserve encore sur les bancs de la police correctionnelle tout l'orgueil de son indépendance perdue et de son bien-être évanoui. Ses bras à demi-nus, sa figure noircie par le travail, sa chemise bleue, les regards de pitié et de mépris qu'il jette de temps à autre sur les vêtements délabrés de ses compagnons, attestent une fierté peu commune.

Constantin est pauvre ; il ne possède pas une obole, et il n'a jamais mendié : c'est qu'il y a là du cœur, dit-il, en se frappant la poitrine d'un violent coup de poing.

Mais s'il ne mendie pas, le vieux serrurier se permet assez souvent le maraudage. Grace à son adresse, il est parvenu à établir un nouveau genre d'escroquerie qui a fait nombre de dupes et qui lui

attire en ce moment les plus fâcheuses récriminations.

Une douzaine de témoins se succèdent à la barre pour déposer contre lui. L'un, réclame une barre de fer transmise sous forme de prêt et vendue depuis à un prêteur sur gages; l'autre, une lime de l'acier le plus fin; celui-ci, divers outils de serrurerie; celui-là, une cloche; etc., etc.

Constantin.— Je n'ai rien volé; je suis fils de maître, c'est connu du public. Ces messieurs veulent-ils que je les paie?

Le Président.— Il est reconnu que vous faites le métier d'emprunteur pour revendre à votre profit.

Constantin.— Allons donc! Je suis fils de maître. N'avez-vous jamais vu dans la rue Tramassac que vos robes noires traversent tous les jours, l'enseigne du serrurier Constant? C'était alors le bon temps!

Le Président.— N'iez-vous avoir vendu les objets qui sont réclamés par les témoins?

Constantin.— Tout passe en ce monde, voyez-vous. Allons donc, qui veut que je le paie? Est-ce vous, Madame? Est-ce vous, Monsieur?

Le Tribunal arrête Constantin au commencement de son allocution pour le condamner à deux mois d'emprisonnement et à 25 fr. d'amende.

Eh bien! voilà qui règle toutes les affaires, vive le Tribunal!

— Une femme, jeune encore, succède à Constantin et s'assied d'un air indifférent sur le banc des prévenus. Elle tient dans ses bras un marmot, qui, cherchant à s'échapper, se met à pousser des va-gissements qui troublent l'audience. Enfin, à force de le *dodiner*, elle vient à bout de le calmer un instant.

Le président.— Vous avez déjà subi une condamnation?

L'accusée.— Oui, cinq ans! que j'ai passés à Embrun.

Le président.— Vous êtes soumise à la surveillance de la police?

L'accusée.— Oui, pendant cinq années.

Le président.— Pourquoi avez-vous rompu votre banc?

L'accusée.— J'étais venue chercher un nourrisson, et j'ai, ma foi, bien réussi. (L'enfant redouble ses cris. Une longue hilarité éclate dans l'auditoire, la voix des huissiers augmente, le tumulte, l'audience est interrompue.)

Le président.— Depuis combien de jours êtes-vous à Lyon?

L'accusée.— Depuis un jour; mais voilà que le poupon va recommencer sa chanson....

Après une minute de délibération, le Tribunal condamne la prévenue à six jours d'emprisonnement.

— Chante maintenant, mon garçon, tu m'as fait là un beau profit. — Six jours de jugement et quinze de prévention; ça fera-t-y ça un bon gendarme!

ÉTUDE DE M^e JACQUIER,

Notaire à Lons-le-Saulnier, département du Jura.

DOMAINE A VENDRE.

 Ce Domaine appelé *Grange de Presle*, est situé à trois quarts de lieue de Lons-le-Saulnier (Jura), près la route de Paris à Genève, sur les territoires de Montaigu et Vernantais.

Il se compose d'une très belle Habitation en bon état, vastes grangeages et logements de fermiers et vignerons, séparés par une vaste cour; belles cuves et cuveries meublées;

de 641 ares 52 cent. de terre labourable, 1069 ares ou 240 ouvr. de vigne de bonne qual., 5245 ares 25 cent. de prés anc. et artific., 743 ares ou 20 journ. de parcours indépendamment du droit de parcours sur les territoires de Montaigu et Vernantais, et d'une carrière de marne d'excellente qualité.

Outre la fontaine et l'abreuvoir anciens, on peut construire facilement, dans la cour, une fontaine d'eau jaillissante.

On peut établir une avenue à la route et un jardin anglais sur le parcours qui domine le beau valon de Vernantais et Moiron, où il existe déjà une promenade de tilleuls.

Le revenu de cette propriété est de 7,400 fr.

La vente se fera à Lons-le-Saulnier, en l'étude du notaire Jacquier, le lundi 19 octobre 1853, à 10 heures du matin.

On traitera de gré à gré.

— A VENDRE ou à ECHANGER. — Une Maison située à Vireville, près la côte Saint-André (Isère), de la valeur de quinze mille francs contre une maison, à Lyon, d'une valeur plus ou moins, sauf à rendre de part ou d'autre.

S'adresser rue de la Barre, n. 7, au premier étage, à Lyon.

CABINET D'AFFAIRES.

 Beau Domaine de 70 hectares, belle habitation, etc., du revenu de 4,000 fr. Prix fixe 150,000 fr.

— Autre, près de Feurs, de 59 hectares, avec de grands bâtiments. Prix, 60,000 fr.

 Jolie Maison, à Saint-Didier, au Mont-d'Or, avec quatorze bicherées de bon terrain. Prix, 16,000 fr.

— Belle et grande Maison, à Neuville, avec un clos de quatre bicherées; elle est louée par bail authentique 1,000 fr. Prix fixe, 25,000 fr.

— Beau Piano de Pape, à six octaves et à trois cordes, à vendre de suite, à bon marché.

— On demande, dans un bon quartier de la ville, une Maison de 80,000 fr. environ; un revenu net de cinq pour cent.

— Plusieurs Sommes à placer par hypothèque à cinq pour cent, et un et demi pour cent, pour tout frais d'acte, commission, etc.

— On demande un Associé ou Commanditaire pour une bonne industrie pour laquelle on a un brevet d'invention.

S'adresser, tous les jours jusqu'à deux heures, à M. Gilbert Bourget, place Lévis, n. 3.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL.

Environ deux mille pieds d'arbres, chênes et hêtres de toute dimension et de toute hauteur, d'un mètre et demi à trois mètres, soit neuf pieds de circonférence sur quinze à dix-huit mètres, ou quarante-cinq à cinquante pieds de hauteur, droits et sans branches.

La forêt est située sur la commune de Lent, à deux lieues de Bourg, à un quart-d'heure de la route de Lyon, à deux lieues de la rivière d'Ain, où ils peuvent être embarqués pour Lyon; ils sont propres à toute usine, construction, et à tout autre service.

Ce sont les plus beaux arbres de cette essence qui existe dans le département de l'Ain.

S'adresser, à Bourg, chez M. Ravet-Falconnet, rue de Varenne, qui vendra aussi, en gros ou en détail, le sol et la superficie de la forêt de Sélignat, située entre Simandre et Chavannes, même département, d'une contenance de deux cent quatre-vingts hectares, soit quatre mille deux cents coupées, mesure locale, et dans laquelle forêt il existe plus de seize mille pieds d'arbres de toutes essences et dimension.

Le sol (taillis bien peuplé), dégagé de la futaie, présentera un placement de plus de cinq pour cent, franc de toutes contributions.

VENTES DE MARCHANDISES

ET AUTRES OBJETS.

Six Chaises, forme moderne, en velours d'Utrecht jaune à rosace, très frais, ayant servi peu de temps.

Sept Fauteuils anciens, en velours d'Utrecht, rouge, bois vernis gris, à très bas prix, bons pour la campagne.

Une douzaine de Chaises en paille, presque neuves, à bon marché aussi.

Un Piano à cinq octaves.

Un Divan.

Une Table de nuit.

Des Rideaux blancs.

Une Console bonne pour la campagne; des Chandeliers plaqués et d'autres bronzés.

Plusieurs Gravures encadrées; un Jeu de tonneau et un Jeu de boules.

S'adresser au bureau du Bazar.

— Collection de portraits des hommes historiques depuis François I^e jusqu'à nos jours, très bien lithographiés; ils se vendent détachés, 15 c., à la Librairie de Chambet fils.

A Vendre — Deux glaces, dont la plus grande porte 54 pouces en hauteur et 53 en largeur, et la plus petite, avec trumeaux, à 24 p. 1/2 de hauteur et 28 1/2 de largeur; le tout mesuré en dedans des cadres. *S'adresser à M. Perrussel, rue des Trois-Maries, n. 12, au 1^{er}.*



EFFETS A VENDRE.

A VENDRE. — Un Fonds d'Epicerie bien achalandé, situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser chez M. Gorlier, place de l'Hôpital, n. 3. au 2^e.

A VENDRE. — Un Mobilier de Café avec tous ses agrès; l'inventaire est déposé chez M. Perrussel, rue des Trois-Maries, n. 12, au 1^{er}, à Lyon, qui donnera tous les renseignements possibles.

A VENDRE. — Un Fonds de Mercerie très achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, et placé dans un des beaux et bons quartiers de la ville. *S'adresser à M. Chambet fils, libraire.*

DEMANDES ET PROPOSITIONS.

On désirerait acheter de hasard, mais propre, un meuble cramoisi, un secrétaire, une table à coulisse de douze à quinze couverts.

On demande aussi une banque d'environ sept pieds de long sur deux au plus de large, un côté plein et l'autre garni de tiroirs.

S'adresser au bureau du Bazar.

— Un jeune homme de 28 ans, possédant une belle écriture, et ayant constamment été employé soit au bureau des hypothèques, soit dans un bureau de messageries, désirerait trouver un emploi dans une maison de commerce. Il fournira des renseignements satisfaisants sur sa moralité et sa capacité.

S'adresser à M. Chapeau, rue des Célestins, n. 6.

— Une personne qui peut disposer de *vingt à vingt-cinq mille francs*, désirerait acheter la suite d'un commerce de mercerie, bonneterie et passementerie, en pleine activité, dans une bonne position ; elle tient essentiellement à la grandeur et à la commodité du local.

Elle prendrait également la suite d'une fabrique de fleurs où celle d'un établissement de bains.

S'adresser à *M. Chapeau, agent d'affaires, rue des Célestins. n. 6.*

PENSION BOURGEOISE ,

La dame veuve Girard a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'établir une Pension bourgeoise. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance y trouveront toujours une nourriture saine, abondante, variée selon la saison, et servie avec propreté et célérité, à un prix modéré. Pour la commodité de MM. les Pensionnaires, il y aura deux tables pour les déjeuners et pour les dîners. On portera aussi à domicile. On prendra des Pensionnaires à la quinzaine et au cachet.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A dater du 5 octobre 1835, l'étude de *M^e Groz, avoué, rue Saint-Jean, n. 5, successeur de M^{es} Quentin et Cabias, est établie, rue Bât-d'Argent, n. 16, maison Henry, au 2^e.*

SOUSCRIPTION,

NOUVEAU MAGASIN

DES VOYAGES

ET DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES,
AU XIX^e SIÈCLE.

Journal d'instruction et d'agrément, offrant le résumé périodique des entreprises, expéditions, recherches, découvertes et observations des voyageurs et navigateurs modernes, et de ce qu'ils rapportent de plus intéressant sur les mœurs, usages, coutumes, législation, gouvernement, religion, arts, industrie, commerce, antiquités, monuments, climat, sol, productions et curiosités naturelles des différents pays du monde ; avec un Appendice contenant la relation des naufrages et autres événements remarquables, la correspondance des voyageurs, les nouvelles géographiques, etc., publié par *M. VERNEUR, l'un des membres de la Société*

de Géographie de Paris, ancien employé supérieur de la Préfecture de la Seine.

Le *Nouveau Magasin des Voyages* paraîtra tous les mois à compter d'octobre prochain, par cahiers de quarante-huit pages grand in-8°, divisées en quatre-vingt-seize colonnes qui renfermeront autant de matière que cent quatre-vingt-douze pages ou douze feuilles de l'in-8° ordinaire.

Prix : 18 francs par an, ou douze cahiers francs de port.

On souscrira à Paris, chez *M. Verneur, rue Hauteville, n. 5; chez M. Chatet, libraire, place du Palais-Royal, n. 243, et à Lyon, chez Chambet fils.*

Passé le 1^{er} janvier 1836, le prix de souscription sera porté à 20 fr.



LA BALLE AUX GRAINS.

Marché du 12 septembre 1835.

Le double hoisseau.

Froment beau	3	75
Id. moyen	3	65
Id. moindre.	3	40
Seigle beau	2	"
Orge belle	1	90
Blé noir	1	90
Avoine	1	75
Farine première	30	» les 100 kil.
Farine ronde	26	» id.

Observations faites par *M. LAVERGNE, opticien, Quai des Célestins.*

	BAROMÈTRE.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR.	ÉTAT DU CIEL.
oct. 3	27 pouces 4 l.	12 degrés au dessus de 0.	Pluie.
4	27 pouces 6 l.	11 degrés au dessus de 0.	Pluie.
5	27 pouces 4 l.	15 degrés au dessus de 0.	Incertain.
6	27 pouces 7 l.	18 degrés au dessus de 0.	Incertain.
7	27 pouces 8 l.	14 degrés au dessus de 0.	Incertain.
8	27 pouces 8 l.	15 degrés au dessus de 0.	Incertain.
9	27 pouces 8 l.	16 degrés au dessus de 0.	Incertain.